

Plan régional santé environnement 2017-2021



PCAET et SANTE :
la lutte contre le changement
climatique est un enjeu de santé
publique et de réduction des
inégalités de santé

La santé dans le guide PCAET de l'ADEME

- Page 17 « Prendre en compte et agir contre le changement climatique et la pollution de l'air permet ...d'avoir un territoire attractif en améliorant la qualité de vie (Environnement/**santé**).... »
- Page 77 « La concertation doit participer à une prise de conscience collective ...des enjeux pour la **santé** et pour la qualité de vie d'une démarche climat-air-énergie..... »
- Page 109 « Les collectivités ont la possibilité de mettre en place des zones pour la gestion des véhicules les plus polluants (ZFE) pour protéger la **santé** des populations..... »
- Page 151: Impacts sur la **santé** des polluants atmosphériques

Les recommandations du haut conseil de santé publique sur la « territorialité » de la stratégie d'adaptation au changement climatique*

Territorialité

- Intégrer les facteurs de vulnérabilité, tel que le **vieillessement des populations** et leur niveau de résilience, dans l'anticipation de marges d'adaptation plus réduites.
- Travailler sur l'architecture et les infrastructures, dans un contexte d'urbanisme et de santé ,afin de réduire notamment les impacts les plus forts (exemple **conception et gestion des bâtiments, îlots de chaleurs, zones boisées en ville**).
- Réduire l'impact et l'utilisation des énergies carbonées, notamment par le biais du développement des **mobilités actives** en milieu urbain et rural.

* *HCSP Impacts sanitaires de la stratégie d'adaptation au changement climatique janvier 2015.*

Incidence sanitaire d'un PCAET selon le haut conseil de santé publique*

Le PCAET a une incidence particulière sur les déterminants suivants :

- **Modes de vie, structures sociales et économiques**
 - Comportements de vie sains
 - Cohésion sociale et équité

- **Cadre de vie, construction et aménagement**
 - Lieu de vie, lieu de travail
 - Aménagement urbain

- **- Milieux et ressources**
 - Adaptation au changement climatique et maîtrise de l'énergie
 - Qualité de l'air extérieur

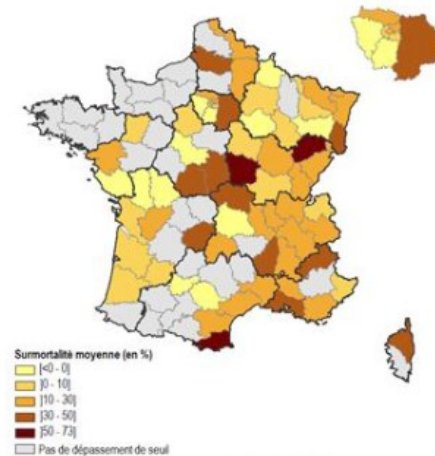
* HCSP Pour **une meilleure intégration de la santé** dans les documents de planification territoriale Avril 2018

EVOLUTION DU CLIMAT DES EFFETS MESURABLES 1/2

Episode de canicule du 24 juillet au 8 août 2018

Impact sanitaire mesuré en Auvergne Rhône Alpes

- Recours aux soins en lien avec la chaleur.
 - 717 passages aux urgences
avec 486 hospitalisations.
 - 229 actes SOS médecins
- Surmortalité
 - 16% (276 personnes).



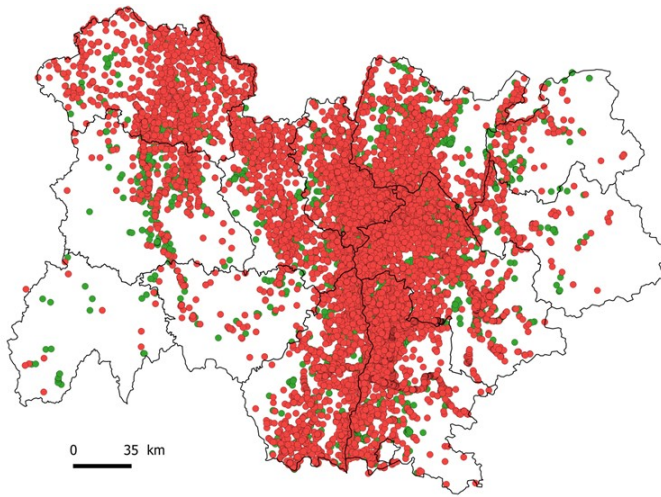
Surmortalité moyenne en %
par département

« Point épidémiologique | Canicule et santé 19/09/2018 » ANSP CIRE ARA

EVOLUTION DU CLIMAT DES EFFETS MESURABLES 2/2

Implantation de l'ambroisie

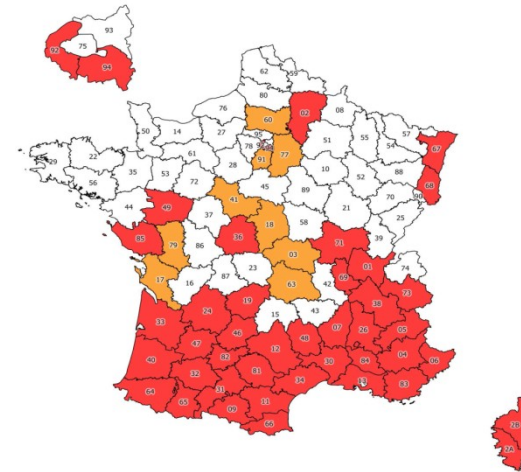
Septembre 2018



- Signalements 2016
- Nouveaux signalements

Implantation du moustique tigre

Janvier 2018



Niveau de classement *Aedes albopictus* des départements
Nombre de départements : [96]
□ 0a = Pas d'*Aedes albopictus* [0]
□ 0b = *Aedes albopictus* détecté sporadiquement [0]
■ 1 = *Aedes albopictus* installé et actif [0]

DGS - VSS1 - Dr L. PEYREBRUNE, A. GODAL

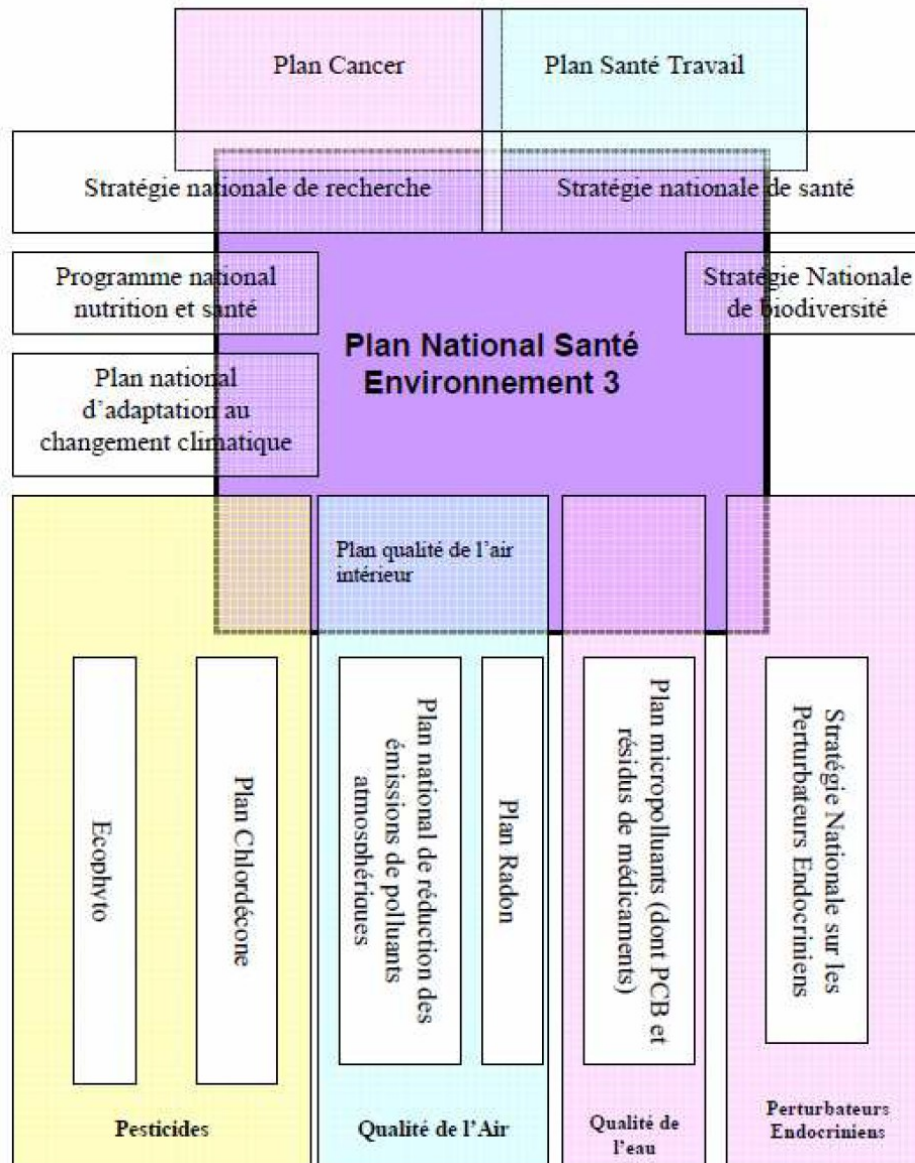


Plan Régional Santé Environnement

PNSE3/PRSE3

- Article L1311-6 du CSP « **Un plan national de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement est élaboré tous les cinq ans.** Ce plan prend notamment en compte les effets sur la santé des agents chimiques, biologiques et physiques présents dans les différents milieux de vie, y compris le milieu de travail, ainsi que ceux des événements météorologiques extrêmes »
- PNSE3 décliné au niveau régional → PRSE3
- PRSE3 ARA approuvé le 18 avril 2018

Le PNSE3 et interfaces avec les autres plans



LE PLAN RÉGIONAL EN SYNTHÈSE

FINALITÉ

Promouvoir
un environnement
favorable à la santé

OBJECTIFS

- Faire progresser la promotion de la santé par l'environnement au niveau régional
- Réduire les inégalités territoriales de santé liées à l'environnement



AXES

AXE 1

→ Développer les compétences en matière de santé-environnement

AXE 2

→ Contribuer à réduire les surexpositions environnementales reconnues

AXE 3

→ Améliorer la prise en compte des enjeux de santé dans les politiques territoriales à vocation économique, sociale ou environnementale

RÉSULTATS ATTENDUS

- Consolidation des connaissances des intervenants locaux
- Augmentation du niveau de formation des principaux décideurs et des intervenants en santé-environnement
- Renforcement de l'offre d'éducation à la santé-environnement pour tous
- Mobilisation des acteurs locaux et des habitants sur les priorités locales de réduction des surexpositions environnementales
- Réduction des surexpositions
- Intégration de l'appréciation des impacts sanitaires dans les démarches de planification
- Impulsion, développement, valorisation des actions territoriales par le biais de dispositifs participatifs et incitatifs

ACTIONS

- 1 Observer
- 2 Caractériser les inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé (ITES)
- 3 Définir la stratégie et le pilotage en Éducation à la santé-environnement (ESE)
- 4 Construire une plateforme de ressources en ESE
- 5 Accompagner les actions locales en ESE
- 6 Former les acteurs en ESE
- 7 Former les élus
- 8 Former les professionnels
- 9 Informer - communiquer
- 10 Informer sur les questions socialement vives
- 11 Améliorer la qualité de l'air extérieur
- 12 Réduire les mésusages des pesticides
- 13 Réduire l'exposition aux pollens
- 14 Améliorer la qualité de l'air intérieur
- 15 Protéger l'alimentation en eau potable
- 16 Prendre en compte le changement climatique
- 17 Développer un urbanisme et un aménagement favorables à la santé
- 18 Associer la population à la décision
- 19 Territorialiser l'action en santé-environnement

Environnement et santé : le PRSE

Un cadre de réflexion et des outils structurants pour aider à intégrer les liens entre la santé et l'environnement dans les actions locales



**PLAN RÉGIONAL
SANTÉ-ENVIRONNEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
2017-2021**
POUR UN ENVIRONNEMENT
FAVORABLE À LA SANTÉ

« Comprendre, réagir, prévenir »



ARS
Auvergne-Rhône-Alpes



COMPRENDRE

- OBSERVATION
- INFORMATION & COMMUNICATION
- ÉDUCATION SANTÉ & ENVIRONNEMENT
- FORMATION DES ÉLUS

PRÉVENIR

- QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR
- QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR
- EAU POTABLE
- POLLENS
- PESTICIDES
- CHANGEMENT CLIMATIQUE
- AMÉNAGEMENT URBAINISME

RÉAGIR

- IMPLICATION DE LA POPULATION

**PLAN RÉGIONAL
SANTÉ - ENVIRONNEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
2017-2021**
POUR UN ENVIRONNEMENT
FAVORABLE À LA SANTÉ

<http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/>

DES INTERFACES MULTIPLES 1/3

PRSE3 Actions 1: Consolider l'observation en santé environnement et faciliter son utilisation par les décideurs.

Mesure 3: Proposition d'éléments de diagnostics territoriaux à destination des aménageurs et collectivités locales en complément et renfort des outils d'observation locale existants (Outil BALISES de l'ORS...).

PRSE3 Action 5: Favoriser et accompagner la mise en œuvre d'actions locales d'éducation à la santé environnement.

PRSE3 Action 7 Former les élus territoriaux à la santé environnement

Mesure 4: Valorisation du projet dans le cadre de communications et événements auprès d'élus

DES INTERFACES MULTIPLES 2/3

PRSE3 Action 11: Soutenir l'action locale en faveur de la qualité de l'air extérieur.

Mesure 5 : Inciter les territoires situés en zones sensibles pour la qualité de l'air à intégrer un objectif de réduction de l'exposition des habitants du territoire aux polluants atmosphériques, et notamment aux particules fines.

Seront concernés en premier lieu ceux qui ne disposent pas de PPA ou de PLQA, mais d'un plan climat air énergie territorial (PCAET).

PRSE3 Action 17: Intégrer les enjeux de santé environnement dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement.

Mesure 1: Réaliser des diagnostics techniques santé environnement en amont de l'élaboration de documents de planification et intégrer les enjeux de santé-environnement dans leur élaboration.

DES INTERFACES MULTIPLES 3/3

PRSE3 Action 16: Limiter la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux aléas climatiques.

Mesure 1: Développer la connaissance et la vision régionale globale sur le volet santé publique du changement climatique.

Mesure 2: Mobiliser les réseaux d'acteurs intervenant sur la planification et l'aménagement urbain pour développer l'action dans les territoires.

Les démarches PCAET qui concernent 89 EPCI et couvrent environ 90% de la population de la région pourront contribuer à :

Développer une culture commune des enjeux sanitaires.

Repérer et valoriser les bonnes pratiques, favoriser les échanges d'expériences, identifier les leviers possibles.

Travailler au montage d'appels à projet sur des expérimentations visant à favoriser : l'usage des bonnes pratiques face à la chaleur et pour limiter le recours à la climatisation ; la lutte contre les îlots de chaleur urbaine ; une consommation économe des ressources en eau ; la lutte contre les espèces invasives à impact sanitaire.

Aider les acteurs à établir des stratégies locales de priorisation des interventions sur le rafraîchissement et sur la lutte contre les espèces invasives à impacts sanitaires.

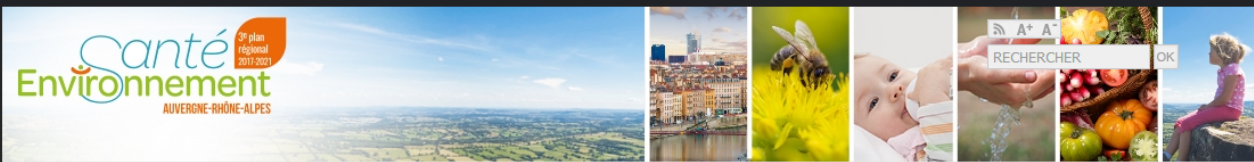
Points clés pour les démarches territoriales

- Dans la phase de diagnostic territorial préalable et lors de l'élaboration du PCAET, intégrer les interactions environnement/santé, pour au final dégager un maximum de co bénéfices sanitaires.
- A minima, vérifier que les actions prévues ont un effet positif sur l'exposition à long terme de la population aux polluants atmosphériques (extérieurs).
- Veiller à garantir une bonne qualité de l'air intérieur lors de la définition de programmes de rénovation thermique des bâtiments (ventilation, risque radon, matériaux de construction...) et prendre en compte le confort d'été et l'isolation acoustique.
- Inviter à intégrer les enjeux de santé dans les actions de sensibilisation/information organisées à destination des habitants du territoire (ex: mobilité active).
- Participer à la capitalisation et à la rediffusion des expériences d'atténuation des effets de l'évolution climatique sur les personnes, lutte contre les îlots de chaleurs, aménagement des logements, gestion des espèces invasives, etc....

Plan régional santé environnement Auvergne Rhône Alpes 2017-2021.

Des actions en cours

- Offre de formation pour les élus Environnement et santé (Ecole nationale de la santé Publique/centre Léon Bérard) .
En e- Learning jusqu'au 31/12/2018 : Un module *enjeux*, et quatre modules thématiques *air extérieur ; air intérieur ; eau ; aménagement de l'espace et urbanisme*
- Rencontres régionales de l'éducation et de la promotion de la santé et de l'environnement. Saint Privat les (07) 28 29 30 Novembre 2018.
- Expérimentations pour un urbanisme favorable à la santé:
Annonay (07), Saint-Marcellin (38), Mond'Arverne (63) Saint-Etienne (42)



Santé Environnement

Le Plan Régional Santé Environnement

La mise en oeuvre du PRSE

Comment contribuer

Téléphone mobile : les 6 bons comportements pour réduire son exposition aux ondes

Bon ou mauvais pour la santé ? pas de preuve scientifique à ce jour mais des recommandations d'usage ...

LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- ▶ Les indicateurs de la santé et de l'environnement 2016
- ▶ Les actions et les acteurs 2016

L'AGENDA

- ▶ Les dates à retenir

LES PORTEURS DU PRSE3

- ▶ Préfet de région (DREAL)
- ▶ Agence régionale de santé

LES RÉSEAUX D'ACTEURS

- ▶ SPPPY (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques de Grenoble)

LIENS UTILES

- ▶ Ministère de la Transition écologique et solidaire
- ▶ Ministère des Solidarités et de la Santé

ACTUALITÉS



Consultation du public sur le projet de PRSE

publié le 3 octobre 2017 (modifié le 9 octobre 2017)

Donnez votre avis sur les projets d'actions du PRSE 3 2017-2021 Auvergne-Rhône-Alpes

[+ LIRE LA SUITE](#)



La deuxième Conférence Régionale Santé-Environnement (CRSE)

publié le 29 septembre 2017

La deuxième CRSE s'est tenue le 13 septembre 2017 à l'Espace Tête d'Or (103 Boulevard Stalingrad - 69100 Lyon Villeurbanne) : chemin d'accès

[+ LIRE LA SUITE](#)

Santé et changement climatique en Auvergne Rhône Alpes

Observatoire climat air énergie

<http://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/fr/observatoire-climat-air-energie.html>

<http://orecc.auvergnerhonealpes.fr/fr/observatoire-des-effets-du-changement-climatique.html>

Observatoire régional de la santé

<http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/rss.asp>

Santé publique

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Regions-et-territoires/Missions-des-Cire>

Merci de votre attention